



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acétonitrile, 100 ml

Numéro d'Enregistrement 01-2119471307-38-XXXX

REACH:

 N° CAS:
 75-05-8

 N° Index:
 608-001-00-3

 N° CE:
 200-835-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vendeur

Société: CONATEX SARL Rue: 14, rue de la Cité

Lieu: F-57200 Sarreguemines

Téléphone: +33 (0)3 68 78 13 56 Téléfax: +33 (0)3 68 78 13 57

Internet: www.conatex.fr

Fournisseur

Société: Carbolution Chemicals GmbH Rue: Im Stadtwald, Gebäude A1.2

Lieu: D-66123 Saarbrücken

Interlocuteur: Dr. Michael Bauer Téléphone: +49 (0)681 302-71232

e-mail: michael.bauer@carbolution-chemicals.de

Internet: www.carbolution-chemicals.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)3 68 78 13 56

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications de danger: F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant

Phrases R:

Facilement inflammable.

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Irritant pour les yeux.

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation. Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 2 de 9

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acétonitrile, cyanométhane, cyanure de méthyle

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02-GHS06





Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H311 Toxique par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C2H3N Poids moléculaire: 41,05

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
Nº Index	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	
200-835-2	acétonitrile, cyanométhane, cyanure de méthyle	100 %
75-05-8	F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant R11-20/21/22-36	
608-001-00-3	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H225 H332 H312 H302 H319	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Traitement médical nécessaire.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 4 de 9

d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Protéger contre: humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
75-05-8	Acétonitrile	40	70		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: incolore

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: -48 °C
Point initial d'ébullition et intervalle 81 °C

d'ébullition:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

A . (1)		. 4	^^	
Acéto	nnitrii	ו בו	()()	mı
ACCI	71 II LI II	С. І	vv	

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 5 de 9

Point d'éclair: 2 °C

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: 3 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 16 vol. %

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: 524 °C
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: 98,6 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 413,23 hPa

(à 55 °C)

Densité (à 25 °C): 0,786 g/cm³ Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: -0,54

Densité de vapeur: 1,42

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Inflammable, Risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 6 de 9

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
75-05-8	acétonitrile, cyanométhane, cyanur	e de méthyle	е		
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	dermique	DL50	988 mg/kg	Kaninchen	
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Information supplémentaire référentes à des preuves

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
75-05-8	acétonitrile, cyanométhane, cyanure de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1640 mg/l	96 h	Pimephales promelas	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-05-8	acétonitrile, cyanométhane, cyanure de méthyle	-0,34

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 7 de 9

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1648

14.2. Nom d'expédition des Nations ACÉTONITRILE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Code de classement:F1Quantité limitée (LQ):1 LCatégorie de transport:2N° danger:33Code de restriction concernant lesD/E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

|--|

14.2. Nom d'expédition des Nations ACÉTONITRILE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Code de classement:F1Quantité limitée (LQ):1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

F2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1648
-------------------	---------

14.2. Nom d'expédition des Nations ACETONITRILE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Dispositions spéciales:-Quantité limitée (LQ):1 LEmS:F-E. S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 1648

14.2. Nom d'expédition des Nations ACETONITRILE

unies:





Date d'impression: 20.05.2015

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Code du produit: 9991010 Page 8 de 9

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2 : Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 100 %

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les

contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration. 50%

LD50: Lethal dose, 50%





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acétonitrile, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015 Code du produit: 9991010 Page 9 de 9

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

11 Facilement inflammable.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

36 Irritant pour les veux.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.